

consommation a augmenté de 22 p. 100 en Allemagne, de 24 p. 100 en Suisse, de 26 p. 100 au Royaume-Uni, de 33 p. 100 en Suède, de 36 p. 100 en France et ainsi de suite.

M. Nasserden: Le député me permettrait-il une question?

M. Allmand: Pas maintenant. Je répondrai aux questions à la fin de mon discours. Bien que nous soyons toujours contrariés lorsque les prix augmentent, nous devons reconnaître que le Canada a bien géré ses affaires s'il occupe l'avant-dernier rang quant à la hausse des prix, par comparaison avec les autres pays occidentaux. Le professeur Neufeld de l'Université de Toronto, en commentant ce tableau devant le comité, tenait les propos suivants, qui figurent à la page 112 des procès-verbaux du comité:

Deux points assez intéressants, à mon avis, ressortent des comparaisons établies dans ce tableau. D'abord, la hausse du coût de la vie au Canada, de 1958 au mois de mai 1966, qui a été d'environ 15 p. 100, est inférieure à celle de tout autre pays indiqué, sauf les États-Unis, où le coût de la vie s'est accru de 12 p. 100. En parcourant la liste des pays, vous pouvez voir qu'il y a un vaste écart entre les différentes augmentations proportionnelles de prix. Tous les pays industrialisés d'Europe, que l'on peut, à certaines fins, comparer au Canada, ont enregistré des hausses de prix nettement supérieures à celles qui se sont produites ici.

Il déclare à la page 118: «D'après les normes internationales, les prix canadiens ont manifesté une remarquable stabilité, mais leur augmentation a été plus sensible que celle des prix américains.»

À la page 129, il fait la déclaration suivante:

À mon avis, la politique suivie par la Banque du Canada ces cinq dernières années, a donné d'excellents résultats. Pour la première fois peut-être, la politique fiscale a révélé dans le budget un degré d'imagination inusité.

Il fait allusion ici au budget présenté à la Chambre le printemps dernier par le ministre des Finances (Mr. Sharp).

Le dernier témoin qui s'est présenté devant le comité sur les prix à la consommation était le professeur Kragh, un économiste suédois qui préside en Suède un conseil assez semblable au Conseil économique du Canada. Dans son témoignage devant le comité, le professeur Kragh a déclaré que, depuis quelques années le Canada a fait preuve d'un remarquable degré de stabilité en matière de prix. Il a dit que dans son pays, les prix avaient beaucoup monté malgré les efforts répétés du gouvernement.

● (9.00 p.m.)

Le député de Danforth (M. Scott) a critiqué cet après-midi mon collègue, le député de [M. Allmand.]

Vancouver-Burrard (M. Basford), pour s'être reporté à des données statistiques du rapport du comité, disant qu'elles avaient été citées hors de contexte. Avant cela, le chef du Nouveau parti démocratique avait également cité des données statistiques tirées de rapports de comités et, à mon avis, il les a citées hors de contexte. Il a parlé de la diminution des revenus agricoles, et il a comparé les revenus représentant les traitements et les salaires avec ceux des profits et de loyers. Je parlerai à ce sujet dans un moment. Le député de Burnaby-Coquitlam a essayé de démontrer qu'il y avait une grande injustice à ce sujet.

J'aimerais aussi me reporter à une déclaration que M. Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, a faite lorsqu'il a comparé comme témoin devant le comité. Selon la page 335 du compte rendu des délibérations, il aurait dit:

J'aimerais d'abord passer en revue, brièvement, certains des points saillants de l'expansion économique actuelle. Cette expansion dure maintenant depuis 5 ans et demi, battant tous les records du temps de paix. Elle nous a apporté des avantages très importants. Lorsque les derniers résultats de 1966 seront connus, je m'attends que notre produit national brut, exprimé en dollars, soit de plus de 50 p. 100 plus élevé qu'en 1961. Je choisis 1961 parce que l'expansion a démarré cette année-là. J'ai dit qu'elle sera de 50 p. 100 plus élevée en dollars et d'environ 35 p. 100 plus élevée en valeur réelle ou matérielle.

C'est ce que M. Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada, a dit.

En présentant cet amendement, le chef du NPD a parlé d'un tableau que M. Bryce, du ministère des Finances, a présenté au comité. Ce tableau figure à la page 94 du rapport du comité. Il est intitulé «Produit national brut selon la tranche de revenus». Ce tableau indique le pourcentage du revenu crédité aux salaires, aux traitements et à la main-d'œuvre. On y voit que, de 1949 à 1965, les salaires, les traitements et le revenu de la main-d'œuvre ont augmenté de 7.7 p. 100.

Le député a ensuite comparé cette augmentation à celle qu'accusent les profits des sociétés, au cours de la même période, avant le prélèvement des impôts, soit de 6.6 p. 100. Il a ensuite parlé de l'augmentation du revenu attribuable aux loyers, aux intérêts et aux placements divers, qui s'élève à 10.7 p. 100, soit la plus forte des trois. Puis, ayant additionné les deux derniers articles, il a donné à entendre que l'augmentation globale d'environ 17 p. 100 devrait être comparée à l'augmentation de 7.7 p. 100 attribuée aux salaires, aux traitements et au revenu de la main-d'œuvre. Il a ensuite insinué que les gens qui touchent des revenus provenant des loyers, des intérêts et des placements détachent des coupons et appartiennent plus ou moins à la classe des capitalistes.